

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, session 2024, dans l'académie de RENNES.

Le président de l'Université Rennes 2 ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire des ressources humaines, au titre de l'année 2024, dans l'académie de RENNES :

Monsieur BLANCHARD Emmanuel, attaché d'administration de l'état, président, Université Rennes 2, Rennes.

Madame PORTIER Stéphanie, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur ROUXEL Francois-Xavier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Rennes 2, Rennes.

Madame CHOUTEAU Nathalie, ingénieure de recherche cnrs, Université de Rennes, Rennes.

Madame HELLO Jane, assistante ingénieure, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Rennes.

Monsieur COADOUR Yvan, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, suppléant, Université Rennes 2, Rennes.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Rennes* , le *04 mai 2024*


Le Président

UNIVERSITÉ
RENNES 2 Vincent GOUËSET